




AGENDA 2018

 valmont15-ecole de rugby-Lourdes-ade

www.paysdelourdesxv.fr

L'IMPRIMEUR DE VOS EXPLOITS !



3B impression
béarn • bigorre • pays basque

De la conception
à l'impression,
tous formats,
tous supports !

COARRAZE-NAY

05 59 61 14 34 - contact@3bimpression.com



3, avenue des Pyrénées
65100 ADÉ

Tél. 05 62 94 66 18

Fax 05 62 94 61 32

Direction V. ARRIULOU

le Virginia **
HOTEL · MOTEL RESTAURANT

Une équipe à votre service
"pour vous conseiller"

Auto-Ecole

« LA PYRÉNÉENNE »

**Centre de récupération de points
TOUS PERMIS**

Une seule adresse :

« LA PYRÉNÉENNE »

au : 05 62 94 79 79

site : www.lapyreneenne.net



Le mot du Président

La principale préoccupation des parents qui nous confient leurs enfants tous les mercredis après midi et tous les samedis est de s'assurer d'une activité de qualité.

L'école de rugby «Pays de Lourdes XV», labellisée FFR depuis 6 ans, forte d'éducateurs qualifiés et en formation continue est en pleine progression.

Un travail d'équipe autour des jeunes rugbymen et rugbywomen (éducateurs, staff administratif et intendant, parents, partenaires) où la maxime «l'école de rugby, c'est l'école de la vie» prend tout son sens.

Un grand merci aux enfants,
à mon équipe ainsi qu'à tous nos partenaires.

Fier d'être le président,
Lucien Manterola

Mon agenda

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal 00 0000

Ville :

Téléphone fixe : 00 00 00 00 00 00

Portable : 00 00 00 00 00 00

Email :

Ma catégorie :

Mes éducateurs :

.....

.....



L'organigramme

Président de Pays de Lourdes XV

MANTEROLA Lucien : 06 80 62 50 88

Trésorier

LAVIGNE Daniel : 06 83 61 10 75

Secrétaire communication

DUFFOURC Élodie : 06 86 80 39 89

Responsable sportif et technique

DUCASSE Christophe : 07 88 00 84 81

Administratif et logistique

HERNANDEZ Gérard : 06 79 12 38 71

Osthéopathe

DUVAL Jean-François : 06 83 26 07 14

EDUCATEURS

Moins de 14

CAZENAVETTE Serge - BARRAU Nicolas - DUCASSE Christophe
Terrée Sébastien - GOMEZ Jean-Luc

Moins de 12

FERIOLO Patrick - BREIDENBACH Alain - HEINS Henri
MASCARAS Sébastien - LAZANO Philippe

Moins de 10

PAROU David - RIDEAU Fabien - DUCASSE Christophe - SCHAFF Mickaël

Moins de 8

DESTRADE Benjamin - CYPRÉS Régis

Les chartes et les règles

Une charte, c'est : des droits, des

LA CHARTE DU DIRIGEANT

Les dirigeants ont mission d'organiser la vie de l'École de Rugby, de « faciliter » la tâche des Éducateurs et l'épanouissement des joueurs.	Droits du Dirigeant	Devoirs du Dirigeant	Règles de vie à respecter		
<p>Le Dirigeant a droit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à la formation et l'information qui lui permettent d'être performant - à une connaissance claire de son rôle et de ses responsabilités, - au respect des enfants, des parents, des éducateurs et de l'ensemble du Club, - à la coopération des parents pour lui faciliter les tâches administratives, organisationnelles ou logistiques, - à la reconnaissance que mérite son investissement bénévole, - à l'aide du club pour lui procurer des « conditions de travail » acceptables, - à la participation à l'élaboration du projet de club, de ses règles de vie, et de son fonctionnement. 	<p>Le Dirigeant a le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de se former ou s'informar pour être performant dans les tâches confiées, - de connaître précisément son rôle et de s'y tenir, - d'apporter un soin particulier à l'accueil des nouveaux, enfants et parents, - de respecter les parents, les enfants, l'ensemble des membres du club, - d'être le lien entre les parents et les éducateurs, - de décharger les éducateurs de tout ce qui n'a pas trait au domaine sportif, de faciliter leur tâche par une bonne organisation, - de veiller en permanence à une bonne communication interne et externe. 	<p>Le Dirigeant a le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'écrire, pour tous, des règles de vie claires et précises, - de veiller à ce qu'elles soient bien connues de tous, - de mettre en place les moyens d'en vérifier le respect : cahiers de présence, de retards, etc ... - de mettre en place les moyens d'une bonne communication, - de rechercher en permanence le « travail en équipe ». 	<p>Il a aussi le droit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à des moments d'échange et de convivialité que doit organiser le club, - à la participation à la vie du club dans son ensemble 	<p>Il a aussi le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'accepter les critiques constructives, d'en qu'elles viennent, - d'être « acteur » d'une bonne entente et d'une bonne coopération 	<p>Il a aussi le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'organiser des temps de convivialité et d'échange, soit entre dirigeants, soit avec les parents.

es de l'école de rugby

devoirs, des règles de vie à respecter

LA CHARTE DE L'EDUCATEUR

Rôle de l'Éducateur : Il apporte à l'enfant une Formation Physique et Sportive et lui inculque les « Valeurs du Rugby et de la vie en groupe »		
Droits de l'Éducateur	Devoirs de l'Éducateur	Règles de vie à respecter
<p>Il a droit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au respect des enfants, des parents, et de l'ensemble des composantes du Club, - à une formation et un recyclage de qualité, - à l'appui et l'aide de toutes les autres « fonctions » contribuant à faciliter sa tâche : administratifs, logisticiens, etc.. - à la reconnaissance liée à son investissement bénévole, sa compétence et sa mission éducative. 	<p>Il a le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de se former pour mettre toujours plus de compétences au service des enfants, - de préparer des conditions de séances en relation avec les objectifs de Formation, - de veiller à la sécurité des joueurs, - de chercher toujours à transmettre une technique et une passion, en cherchant du plaisir, - de faire de la compétition un « outil de formation », en laissant de l'initiative, en respectant joueurs, arbitres et entraîneurs, - d'assurer un suivi écrit de l'évolution de chaque joueur. 	<p>Il a le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'établir et de faire connaître aux enfants les règles de vie du groupe, - de les faire respecter, - d'être intrinsèquement sur le respect des « valeurs » : Respect, Solidarité, Camaraderie, Tolérance, etc.. - de veiller à donner à TOUTS les temps de jeu, - de pointer tout progrès plutôt que de stigmatiser les erreurs
<p>Il a aussi droit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à l'aide des parents, s'il les sollicite soit pour une activité, soit pour un problème avec l'enfant, - à un échange avec les parents sur l'évolution sportive ou éducative de leur enfant 	<p>Il a aussi le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'avoir un comportement et un langage exemplaires en toutes circonstances, - d'essayer d'imposer des comportements exemplaires autour du terrain, - d'échanger avec les parents sur l'évolution de l'enfant, 	<p>Il a aussi le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'informer les parents sur les règles de vie, le programme d'activités, les horaires, etc.. - de travailler dans la coopération et le respect avec les autres composantes de l'école de Rugby et du Club

Les chartes et les règles de l'école de rugby

LA CHARTE DU JOUEUR

<p>Le joueur vient à l'École de Rugby pour être formé en tant que joueur et éduqué en tant qu'Homme.</p>	
<p>Droits du jeune joueur</p> <p>Le jeune joueur a droit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à une formation de qualité, - à un développement en « bonne santé », - au plaisir du jeu, qui ne va pas sans la possibilité d'initiatives et le risque d'erreurs, - à son dû de temps de jeu, en compétition, - au respect de ses éducateurs, dirigeants, adversaires et de tout l'environnement, en match notamment - à l'expression ouverte des responsables des problèmes qui'il pourrait rencontrer, - à la reconnaissance de ses efforts, de ses progrès, de ses difficultés. 	<p>Devoirs du jeune joueur</p> <p>Le jeune joueur a le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'être assidu et ponctuel, pour ne nuire ni à sa formation ni au groupe, - d'être appliqué et à l'écoute, de chercher à améliorer son « meilleur niveau » - d'être respectueux des règles du jeu, de son entraîneur, de ses partenaires, de ses adversaires, de l'arbitre, de son équipement, du matériel et des installations
<p>Il a aussi droit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au respect de sa personnalité, de ses convictions, voire de sa différence, - à l'attitude exemplaire de ses éducateurs, dirigeants, partenaires et adversaires, - à un appel à l'ordre sans faiblesse sur les valeurs, s'il vient à sentir que « tout chemin » 	<p>Il a aussi le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'accepter en toute circonstance les décisions des responsables, - d'accepter le partage du temps de jeu, des honneurs ou des revers.
<p>Droits de vie à respecter</p> <p>Il le doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de connaître les règles de vie du groupe, - de les respecter, - de participer aux petites tâches matérielles quand on le lui demande ou même spontanément : rangement du matériel, propreté des lieux, etc.... - de gérer de manière responsable son équipement personnel, - de transmettre à ses parents toutes les infos qui leur sont destinées, - de donner en toutes circonstances une bonne image de son club. 	<p>Il a aussi le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'être un compagnon agréable dans la vie de groupe, - d'accepter, voire d'aider, ceux qui auraient des difficultés, - d'accepter et de respecter les « différences »

Une charte, c'est : des droits, des devoirs, des règles de vie à respecter

LA CHARTE DES PARENTS

Rôle des parents : Accompagner et aider le club dans la Formation sportive et l'Éducation à la vie en société de leurs enfants		
Des droits	Des devoirs	Des règles de vie à respecter
<p>Ils ont droit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à une formation et un encadrement de qualité pour leur enfant, - à une pratique « en sécurité » sur le terrain et en dehors, - à une information sur les activités, les équipements, les évolutions de leur enfant, - au respect de toutes les composantes de l'école de Rugby, - au partage de temps d'échange et de convivialité que doit organiser le club. 	<p>Ils ont le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'adhérer au projet Sportif et Éducatif du Club, - de considérer l'EDR comme un lieu de Formation et d'Éducation - de ne pas « prendre position » dans le domaine sportif, - d'être de bons spectateurs et des supporters exemplaires : respecter les enfants, l'arbitre, l'environnement - de considérer la compétition comme un « moyen de formation », - de se tenir à l'écart mais de se mettre à la disposition des éducateurs et dirigeants en cas de besoin 	<p>Ils ont le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de veiller à l'assiduité de l'enfant et à la ponctualité, tant pour le début des activités que pour les départs et les retours, - de préserver en cas d'absence, limités à des motifs réels et sérieux, - d'aider l'enfant à comprendre et accepter les règles et les contraintes de la vie de groupe, - de s'intéresser auprès de l'enfant à l'activité, aux progrès, aux difficultés éventuelles, - d'échanger avec les éducateurs et dirigeants sur la « vie » de leur enfant au sein du groupe ou dans l'activité.
<p>Ils ont aussi le droit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de faire des propositions constructives, - de participer et de s'investir, mais uniquement dans le cadre défini par les responsables, 	<p>Ils ont aussi le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de se tenir à l'écart de l'activité, s'ils n'ont pas été invités à participer, - d'être disponibles, en cas de besoin réel, à la demande des éducateurs et dirigeants. 	<p>Ils doivent aussi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - respecter les éducateurs et dirigeants qui se consacrent bénévolement à leur enfant, - être un « partenaire » dans l'évolution sportive et éducative de l'enfant.





PORTES OUVERTES
Samedi 10 mars 2018
de 10h à 16h



LE COLLEGE

Le plaisir d'apprendre

Assurer les bases
de la connaissance

- ▶ Atelier langue française
- ▶ Soutien en mathématiques
- ▶ Aide aux devoirs

S'ouvrir au monde

- ▶ Sorties pédagogiques
- ▶ Voyages scolaires

Développer des qualités
physiques et intellectuelles

- ▶ Une pastorale tournée vers l'engagement
- ▶ Sections golf et basket
- ▶ Option rugby
- ▶ Groupe Montagne-APPN

LE LYCEE

Unis pour réussir

Des filières adaptées
à chaque lycéen

- ▶ Une pédagogie différenciée et progressive
- ▶ Des ateliers de culture générale pour se préparer à l'enseignement supérieur

Un suivi personnalisé

- ▶ Une construction progressive de l'orientation à chaque étape du lycée

Développer le sens du collectif et le respect de la différence

- ▶ Une action pastorale au service de l'autre

LE BTS TOURISME

L'ambition d'une formation
ouverte sur le monde

Les plus de Peyramale

- ▶ Une formation qualifiante associant découverte du monde et pratique professionnelle
- ▶ 4 langues vivantes
- ▶ Langue des signes en français et certification diplômante LSF

Vers des métiers d'avenir

- ▶ La France, 1^{ère} destination touristique mondiale

Des poursuites

- d'études ouvertes
- ▶ Licences pro
- ▶ Universités
- ▶ Ecoles

100% de réussite
au DNB

83% de mentions TB

Une réussite collective
1^{er} lycée
du département
4^e lycée
de l'académie

94 %
de réussite
au BTS



Rugby
UNSS Collège Benjamins-Minimes
Partenariat CD65-Club







CACHA-MELAT

Electricité générale - Climatisation - Domotique

Cacha-Melat Jérôme

Chemin des Lengous - 65270 SAINT PE DE BIGORRE

Tél. : 05 62 42 88 40

Port. : 06 81 71 52 55

jerome.cacha-melat@orange.fr

PLATRIERIE - CLOISONS SECHES



PARROU **X**AVIER

64800 COARRAZE

05 59 13 46 79

06 78 00 18 96

www.platrier64.com xavier.parrou@wanadoo.fr

COSTA Voyages

TRANSPORT DE VOYAGEURS

SEJOUR - EXCURSION - SPORTIF - EVENEMENT - PELERINAGE - SCOLAIRE

12 ch. de Ladeveze 65 100 LOUBAJAC - LOURDES

Tél : 05 62 94 20 63 - Fax : 05 62 94 95 82

Port : 06 13 08 45 61 - 06 11 11 25 41

Mail : transcosta@wanadoo.fr www.costa-voyages.com



Partenaire
**FCL
XV**

SECTION RUGBY



Suivi scolaire



**CHEZ
TONTON'S**

RESTAURANT - PIZZERIA

POUR TOUTES COMMANDES OU RÉSERVATION

4, RUE DE LANGELLE - LOURDES

TÉL. 09 83 82 82 36

PORT. 06 76 87 44 98

RESTAURANT-BAR-BODEGA



05 62 92 76 40

La Bamba

62 Av Peyramale
65100 LOURDES

**Fathie
leurs**

14 place du Champ Commun
65100 LOURDES

05 62 94 80 77



E.Leclerc 

PHARMACIE DES STADES MATÉRIEL MÉDICAL

Vente - Location - Livraison à domicile

Tél. : 05 62 94 80 00

Mail : pharmestades@offisecure.com



57, chemin de Lannedarré - 65100 LOURDES

Lourdes

L'INSPIRATRICE

Pizza "Da Marco" Ristorante

PAIN MAISON

(Ouvert midi et soir sauf le Dimanche et Lundi)



47, rue de la Grotte
65100 LOURDES

☎ 05.62.94.03.59

Fax 05.62.42.18.28

E-mail : marc.dandre@wanadoo.fr

capifrance

Faire plus pour votre bien

Jean-Michel CAZAUX

06 44 30 32 23



Tuillan
route de Lourdes
05 62 92 07 49

Fermé
le dimanche
et
le lundi

www.pizzeria-della-casa.com

TRANSPORTS



LALUBIE MANTEROLA

LOURDES - 05.62.94.24.82

BOUCHERIE LATAPIE

5 AVENUE FRANCIS LAGARDERE

A LOURDES

05 62 94 02 35



Moins de 8 ans

Rugby Digest - de 8 ans

NOMBRE DE JOUEURS	Pratique à VIII	
REPLACEMENTS	Illimités pendant les arrêts de jeu et/ou sur blessure	
TERRAIN	33 mètres (jeu tout terrain compris) X 20 mètres	
BALLON	Taille: 3	
TEMPS DE JEU	Voir tableau	
ARBITRAGE	1 Joueur de arbitrage supérieur (sans) et 1 éducateur-accompagnant (chargé de l'arbitrage de la mêlée et de la sécurité) ou un éducateur.	
JEU DELOYAL	Du non placement temporaire de 2 minutes à l'exclusion définitive, selon la gravité de la faute. Le remplacement est obligatoire. Si brutalité ou réaction ou réaction, exclusion définitive de terrain.	
PLAQUAGE	Le plaquage, exécuté <u>obligatoirement</u> avec les 2 bras, doit être impérativement effectué <u>à la ceinture</u> . <u>Touche prise au-dessus ou sans engager les 2 bras sans sanction.</u> Un joueur qui se rend coupable d'un plaquage dangereux doit être <u>spécifiquement exclu</u> par l'arbitre <u>[2 minutes]</u> sans remplacement. Les projections et la colère sont strictement interdites.	
REMISE EN JEU	Où ?	Comment ?
COUP D'ENVOI	Au centre du terrain	Coup de pied franc Opposants à 3 mètres
COUP D'ENVOI Après essai	Au centre du terrain pour l'équipe qui a consacré l'essai	
COUP DE RENVOI	à 3 mètres de la ligne d'essai	
PENALITE	à l'endroit de la faute, à 3 mètres de toute ligne	
COUP DE PIED FRANC	à l'endroit de la faute, à 3 mètres de toute ligne	
SORTIE EN TOUCHE OU TOUCHE INDIRECTE	à l'endroit de la sortie, à 3 mètres de toute ligne	<ul style="list-style-type: none"> Vigilance sur la réalisation du Coup de Pied Franc JEU à l'initiative du joueur, sans coup de sifflet de l'éducateur.
TOUCHE DIRECTE	Coup de pied dans l'essai : à l'endroit de la sortie (quelle que soit l'équipe qui a renoué le lien dans l'essai) Coup de pied hors de l'essai : au point de frappe, à 3 mètres de toute ligne	
EN AVANT ou ballon injouable	à l'endroit de la faute	<p>Mêlée éducative sans impact 3 contre 1 : Poussée autorisée dans l'axe, limitée au gain du ballon (ballon derrière les pieds de l'un des joueurs). Le gain du ballon se fait par la poussée. Pas de possibilité de regagner le ballon. Ligne de hors-jeu à 3 mètres. L'éducateur pose le ballon au sol à l'endroit de la faute, les joueurs, les plus proches et de morphologie équivalente, se positionnent face à l'épaule droite de l'opposant (tête libre à gauche), l'éducateur-accompagnant annonce les 3 commandements pour la formation de la mêlée éducative sans impact : 1. FLEXION – 2. PLACEMENT – 3. STOP</p> <p>au signal « JEU » de l'éducateur-accompagnant, les 2 joueurs poussent pour le gain du ballon : ballon en arrière des pieds de l'un ou l'autre joueur = arrêt de la poussée. Les demis de mêlée sont placés derrière la mêlée. Ils ne poussent pas sur le partenaire et jouent le ballon dès sa sortie. La mêlée n'est <u>jamais</u> rejouée. Liaisons incorrectes, mauvaise posture ou sécurité oblige[*]: CPF Quand une faute n'est pas décelée et ballon injouable, CP Franc en faveur de l'équipe non fautive sur l'action ayant provoqué la mêlée.</p>
<p>AU COUP DE SIFFLET DE L'ARBITRE, LE JOUER DE L'EQUIPE FAUTIVE POSE IMMEDIATEMENT LE BALLON AU POINT DE FAUTE SINON SANCTION (CPF OU 3M DE +, OU REMPLACEMENT SI FAUTES REPETEEES) 3 ESSAIS D'ECART A N'IMPORTE QUEL MOMENT : SCORE ACQUIS DEFINITIVEMENT ET REEQUILIBRAGE OBLIGATOIRE DE QUELQUE MANIERE QUE CE SOIT.</p>		
<p>HORMIS CES MODIFICATIONS, LES REGLES DU RUGBY à XV CATEGORIE C SONT APPLICABLES (le jeu au pied est autorisé)</p>		

FAIRWAY



1, avenue Joffre 65100 LOURDES

Tél 05 62 94 84 40

fairway.lourdes@orange.fr



GRABOT

Menuiserie

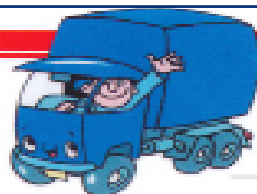
Stéphane Grabot

06 98 31 98 11

stephane.grabot@orange.fr

64800 Montaut

PVC-Bois-Alu • Menuiseries • Cuisines
Portails • Dressings



DEMENAGEMENTS LOURDAIS

LAC Serge

Déménagements toutes distances
Location de camion avec chauffeur

Devis Gratuit

Le village

GEU 65100 LOURDES

Tél. 05 62 94 80 38

Fax. 05 62 94 75 04

Port. 06 74 63 74 36

demlourdaist@orange.fr

Janvier

Lundi

Jour de l'An

1^{er}

Mardi

Basile

2

Mercredi

Genève

3

Jeudi

Odilon

4

Vendredi

Edouard

5

Samedi

Balthazar

6

Dimanche

Épiphanie

7

Vacances scolaires

Jours fériés

semaine 1

.....

.....

.....

.....



Lundi
Lucien

8

Mardi
Alix

9

Mercredi
Guillaume

10

Jeudi
Paulin

11

Vendredi
Tatiana

12

Samedi
Yvette

13

Dimanche
Nina

14

Empty writing area with horizontal dotted lines.



Janvier

Lundi
Rémi

15

Mardi
Marcel

16

Mercredi
Roseline

17

Jeudi
Prisca

18

Vendredi
Marius

19

Samedi
Sébastien

20

Dimanche
Agnès

21

Vacances scolaires

Jours fériés

semaine 3

.....

.....

.....

.....



Lundi
Vincent

22

Mardi
Barnard

23

Mercredi
Fr. de Sales

24

Jeudi
Conv. S. Paul

25

Vendredi
Paule

26

Samedi
Angèle

27

Dimanche
Th. d'Acquin

28

Large empty box with horizontal dotted lines for writing.

Janvier

Lundi
Gildas

29

Mardi
Martine

30

Mercredi
Marcelle

31

Jeudi
Ella

1^{er}

Vendredi
Présentation

2

Samedi
Blaise

3

Dimanche
Véronique

4

Février

Vacances scolaires

Jours fériés

semaine 5

.....

.....

.....

.....



Lundi
Agathe

5

Mardi
Gaston

6

Mercredi
Eugénie

7

Jeudi
Jacqueline

8

Vendredi
Appoline

9

Samedi
Arnaud

10

Dimanche
N.-D. Lourdes

11

Large empty box with horizontal dotted lines for writing.



Février

Lundi
Félix

12

Mardi
Béatrice

13

Mercredi
Valentin

14

Jeudi
Claude

15

Vendredi
Julienne

16

Samedi
Aleris

17

Dimanche
Bernadette

18

Vacances scolaires

Jours fériés

7
semaine

Blank writing area with horizontal dotted lines.



Février

Lundi
Gabin

19

Mardi
Aimée

20

Mercredi
P. Damien

21

Jeudi
Isabelle

22

Vendredi
Lazare

23

Samedi
Modeste

24

Dimanche
Roméo

25

Vacances scolaires

Jours fériés

8
semaine

.....

.....

.....

.....



Février

Lundi
Nestor

26

Mardi
Honorine

27

Mercredi
Romain

28

Jeudi
Aubin

1^{er}

Vendredi
Charles le B.

2

Samedi
Guénolé

3

Dimanche
Casimir

4

Mars

Vacances scolaires

Jours fériés

semaine 9





Lundi
Olive

5

Mardi
Colette

6

Mercredi
Félicité

7

Jeudi
Jean de Dieu

8

Vendredi
Françoise

9

Samedi
Vivien

10

Dimanche
Rosine

11

Large empty box with horizontal dotted lines for writing.

Lundi
Justine

12

Mardi
Rodrigue

13

Mercredi
Mathilde

14

Jeudi
Louise

15

Vendredi
Bénédicte

16

Samedi
Patrice

17

Dimanche
Cyrille

18

.....
.....
.....
.....

Lundi
Joseph

19

Mardi
Alessandra

20

Mercredi
Clémence

21

Jeudi
Léa

22

Vendredi
Victorien

23

Samedi
Cath. de Suè.

24

Dimanche
Humbert

25

.....

.....

.....

.....



Mars

Lundi
Larissa

26

Mardi
Habib

27

Mercredi
Gontran

28

Jeudi
Groladys

29

Vendredi
Amédée

30

Samedi
Benjamin

31

Dimanche
PAQUES

1^{er}

semaine 13

Vacances scolaires

Jours fériés

Avril

.....

.....

.....

.....



Lundi

Lundi de Pâques

2

Mardi

Richard

3

Mercredi

Isidore

4

Jeudi

Irène

5

Vendredi

Marcellin

6

Samedi

J.-B. de la S.

7

Dimanche

Julie

8

Large empty rectangular box with horizontal dotted lines for writing.



Lundi
Gautier

9

Mardi
Fulbert

10

Mercredi
Stanislas

11

Jeudi
Jules

12

Vendredi
Ida

13

Samedi
Marine

14

Dimanche
Paterne

15





Lundi

Benoît-Joseph

16

Mardi

Anicet

17

Mercredi

Parfait

18

Jeudi

Emma

19

Vendredi

Odette

20

Samedi

Anselme

21

Dimanche

Alexandre

22

Empty lined area for writing or drawing.

Lundi
Georges

23

Mardi
Fidèle

24

Mercredi
Marc

25

Jeudi
Alida

26

Vendredi
Zita

27

Samedi
Jour du souvenir

28

Dimanche
Cath. de Si.

29

.....
.....
.....
.....



Lundi
Robert

30

Mardi
Fête du travail

1^{er}

Mercredi
Boris

2

Jeudi
Phil., Jacq.

3

Vendredi
Sylbain

4

Samedi
Judith

5

Dimanche
Prudence

6

Large empty box with horizontal dotted lines for writing.



Mai

Lundi
Gisèle

7

Mardi
Victoire 45

8

Mercredi
Pacôme

9

Jeudi
Ascension

10

Vendredi
Estelle

11

Samedi
Achille

12

Dimanche
Rolande

13

semaine 19 Jours/fêtes/jours de vacances/consécutives

Empty writing area with horizontal dotted lines.



Lundi
Matthias

14

Mardi
Denise

15

Mercredi
Honoré

16

Jeudi
Pascal

17

Vendredi
Eric

18

Samedi
Yves

19

Dimanche
Pentecôte

20

Large empty box with horizontal dotted lines for writing.

Lundi

Lundi Pentecôte

21

Mardi

Emile

22

Mercredi

Didier

23

Jeudi

Donatien

24

Vendredi

Sophie

25

Samedi

Bérenger

26

Dimanche

Augustin

27

.....

.....

.....

.....

Lundi
Germain

28

Mardi
Aymar

29

Mercredi
Ferdinand

30

Jeudi
Visitation

31

Vendredi
Justin

1^{er}

Samedi
Blandine

2

Dimanche
Kévin

3

Mai

Vacances scolaires

Jours fériés

Juin

22
semaine

.....

.....

.....

.....

Lundi
Clotilde

4

Mardi
Igor

5

Mercredi
Norbert

6

Jeudi
Gilbert

7

Vendredi
Médard

8

Samedi
Diane

9

Dimanche
Landry

10

Blank writing area with horizontal lines.



Lundi
Barnabé

11

Mardi
Guy

12

Mercredi
Antoine de P.

13

Jeudi
Elisée

14

Vendredi
Germaine

15

Samedi
Aurélien

16

Dimanche
Herzé

17

Empty writing area with horizontal dotted lines.



Juin

Lundi
Léonce

18

Mardi
Romuald

19

Mercredi
Silbère

20

Jeudi
Rodolphe

21

Vendredi
Alban

22

Samedi
Audrey

23

Dimanche
Jean-Bapt.

24

semaine 25 Jours, fêtes, jours saints, événements particuliers

Blank writing area with horizontal dotted lines.



juin

Lundi
Prosper

25

Mardi
Anthelme

26

Mercredi
Fernand

27

Jeudi
Irénée

28

Vendredi
Pierre, Paul

29

Samedi
Martial

30

Dimanche
Thierry

1^{er}

semaine 26

Vacances scolaires

Jours fériés

juillet

Large empty box with horizontal dotted lines for writing.

Lundi
Martinien

2

Mardi
Thomas

3

Mercredi
Florent

4

Jeudi
Antoine

5

Vendredi
Mariette

6

Samedi
Raoul

7

Dimanche
Thibault

8

Blank writing area with horizontal dotted lines.



Lundi
Amandine

9

Mardi
Ulrich

10

Mercredi
Benoît

11

Jeudi
Olivier

12

Vendredi
Henri, Joël

13

Samedi
Fête Nationale

14

Dimanche
Donald

15

Blank writing area with horizontal dotted lines.

Lundi

N-D Mt-Carmel

16

Mardi

Charlotte

17

Mercredi

Frédéric

18

Jeudi

Arsène

19

Vendredi

Marina

20

Samedi

Victor

21

Dimanche

Marie-Mad.

22

.....
.....
.....
.....



juillet

Lundi
Brigitte

23

Mardi
Christine

24

Mercredi
Jacques

25

Jeudi
Anne, Joach.

26

Vendredi
Nathalie

27

Samedi
Samson

28

Dimanche
Marthe

29

Jours fériés

Vacances scolaires

semaine 30

.....
.....
.....
.....



Juillet

Lundi
Juliette

30

Mardi
Ignace de L.

31

Mercredi
Alphonse

1^{er}

Jeudi
Julien-Eym.

2

Vendredi
Lydie

3

Samedi
J.-M. Vianney

4

Dimanche
Abel

5

Août

Jours fériés ■ Vacances scolaires

semaine 31

Large empty box with horizontal dotted lines for writing.



Août

Lundi
Transfiguration

6

Mardi
Gaétan

7

Mercredi
Dominique

8

Jeudi
Amour

9

Vendredi
Laurent

10

Samedi
Claire

11

Dimanche
Clarisse

12

Vacances scolaires



Jours fériés



semaine 32

Large empty rectangular box with horizontal dotted lines for writing.

Lundi
Hippolyte

13

Mardi
Eorard

14

Mercredi
Assomption

15

Jeudi
Armel

16

Vendredi
Hyacinthe

17

Samedi
Hélène

18

Dimanche
Jean-Eudes

19





Lundi
Bernard

20

Mardi
Christophe

21

Mercredi
Fabrice

22

Jeudi
Rôle de L.

23

Vendredi
Barthélémy

24

Samedi
Louis

25

Dimanche
Natacha

26

.....

.....

.....

.....



Août

Lundi
Monique

27

Mardi
Augustin

28

Mercredi
Sabine

29

Jeudi
Fiacre

30

Vendredi
Aristide

31

Samedi
Gilles

1^{er}

Dimanche
Ingrid

2

semaine 35

Vacances scolaires

Jours fériés

Sept.

Large empty rectangular box with horizontal dotted lines for writing.



Septembre

Lundi
Grégoire

3

Mardi
Rosalie

4

Mercredi
Raïssa

5

Jeudi
Bertrand

6

Vendredi
Reine

7

Samedi
Nativité N-D

8

Dimanche
Alain

9

Jours fériés ■ Vacances scolaires

semaine 36

.....

.....

.....

.....



Septembre

Lundi
Inès

10

Mardi
Adelphé

11

Mercredi
Apollinaire

12

Jeudi
Aimé

13

Vendredi
La Ste Croix

14

Samedi
Roland

15

Dimanche
Edith

16

.....

.....

.....

.....



Septembre

Lundi
Renaud

17

Mardi
Nadège

18

Mercredi
Emilie

19

Jeudi
Davy

20

Vendredi
Matthieu

21

Samedi
Maurice

22

Dimanche
Constant

23

.....

.....

.....

.....



Septembre

Lundi
Thècle

24

Mardi
Hermann

25

Mercredi
Côme, Dam.

26

Jeudi
Vincent de Paul

27

Vendredi
Venceslas

28

Samedi
Michel

29

Dimanche
Jérôme

30

.....

.....

.....

.....



Lundi
Thér. de L'E.

1^{er}

Mardi
Léger

2

Mercredi
Gérard

3

Jeudi
Fr. D'Assise

4

Vendredi
Fleur

5

Samedi
Bruno

6

Dimanche
Serge

7

Large empty box with horizontal dotted lines for writing.

Lundi
Pélagie

8

Mardi
Denis

9

Mercredi
Ghislain

10

Jeudi
Firmin

11

Vendredi
Wilfried

12

Samedi
Géraud

13

Dimanche
Juste

14

Empty writing area with horizontal lines.



Lundi

Thérèse. d'Avila

15

Mardi

Edroige

16

Mercredi

Baudoin

17

Jeudi

Luc

18

Vendredi

René

19

Samedi

Adeline

20

Dimanche

Céline

21

.....

.....

.....

.....

Lundi
Elodie

22

Mardi
Jean de C.

23

Mercredi
Florentin

24

Jeudi
Crépin

25

Vendredi
Dimitri

26

Samedi
Emeline

27

Dimanche
Simon Jude

28

Blank writing area with horizontal lines.



Octobre

Nov.

Lundi
Narcisse

29

Mardi
Bienvenue

30

Mercredi
Quentin

31

Jeudi
Toussaint

1^{er}

Vendredi
Défunt

2

Samedi
Hubert

3

Dimanche
Charles

4

Vacances scolaires

Jours fériés

44

semaines

Large empty rectangular area with horizontal dotted lines for writing.



Novembre

Lundi
Sylvie

5

Mardi
Bertille

6

Mercredi
Carine

7

Jeudi
Geoffroy

8

Vendredi
Théodore

9

Samedi
Léon

10

Dimanche
Armistice 1918

11

semaine 45 Jours, fêtes, jours fériés, jours de congé, jours de travail

Large empty box with horizontal dotted lines for writing.



Novembre

Lundi
Christian

12

Mardi
Brice

13

Mercredi
Sidoine

14

Jeudi
Albert

15

Vendredi
Marguerite

16

Samedi
Elisabeth

17

Dimanche
Aude

18

.....

.....

.....

.....

Novembre

Lundi
Tanguy

19

Mardi
Edmond

20

Mercredi
Prés. Marie

21

Jeudi
Cécile

22

Vendredi
Clément

23

Samedi
Flora

24

Dimanche
Cath. L.

25

.....

.....

.....

.....



Lundi
Delphine

26

Mardi
Séverin

27

Mercredi
Jacques de la M.

28

Jeudi
Saturnin

29

Vendredi
André

30

Samedi
Florence

1^{er}

Dimanche
Avent

2

Jours fériés ■ Vacances scolaires ■

48 semaines

Large empty box with horizontal dotted lines for writing.

Lundi

François-Xavier

3

Mardi

Barbara

4

Mercredi

Gérald

5

Jeudi

Nicolas

6

Vendredi

Ambroise

7

Samedi

Im. Concept.

8

Dimanche

Guadalupe

9

.....
.....
.....
.....



Décembre

Lundi
Romaric

10

Mardi
Daniel

11

Mercredi
Jeanne F.C.

12

Jeudi
Lucie

13

Vendredi
Odile

14

Samedi
Ninon

15

Dimanche
Alice

16

.....

.....

.....

.....

Décembre

Lundi
Gaël

17

Mardi
Gatien

18

Mercredi
Urbain

19

Jeudi
Théophile

20

Vendredi
Pierre Can.

21

Samedi
Fr. -Xavière

22

Dimanche
Armand

23

Lundi
Adèle

24

Mardi
Noël

25

Mercredi
Etienne

26

Jeudi
Jean

27

Vendredi
Innocents

28

Samedi
David

29

Dimanche
Roger

30

Vacances scolaires



Jours fériés



semaine 52

.....

.....

.....

.....



Déc.

Jan. 2019

Lundi
Sylvestre

31

Mardi
Jour de l'an

1^{er}

Mercredi
Basile

2

Jeudi
Geneviève

3

Vendredi
Odilon

4

Samedi
Edouard

5

Dimanche
Epiphanie

6

Jours, fêtes, jours fériés, événements particuliers

1 semaine

Large empty box with horizontal dotted lines for writing.






*Cave à vins
& Bières*

Benjamin MAURIES

Le Méli-mé **VIN**

12 avenue Alexandre Marqui
65100 LOURDES
Tél. 05 62 94 15 97
www.lenielimevin.com



L'Épicerie

Stéphane Poutou

65100 Adé

Tél. 05 62 94 53 06

Alimentation
Tabac
Presses
F.T.O.J
P.M.U.

Prestige Tour

Benoît DESTRADE
Licence n° 2010/73/ 0000690

Tél. 06 25 60 04 22
mail. destradeb@yahoo.fr



O'Neills®

1918
QUI SOMMES NOUS ?



- ▶ FABRICANT DE VETEMENTS DE SPORT PERSONNALISES DEPUIS 1918
 - ▶ 100% IRLANDAIS
- ▶ LA FABRICATION EST RÉALISÉE DANS NOS PROPRES USINES EN IRLANDE
 - ▶ DELAIS DE PRODUCTION IMBATTABLES
 - ▶ MARQUE DE VETEMENTS DE SPORT AYANT LA CROISSANCE LA PLUS RAPIDE EN EUROPE
- ▶ FOURNISSEUR DE PLUS DE 7000 CLUBS SPORTIFS A TRAVERS LE MONDE



O'NEILLS SPORTSWEAR FRANCE

1 Bis Rue de Craonne , 64000 PAU

Mail : officepau@oneills.com

Téléphone : 05.47.41.82.79



STADE
ANTOINE BEGUERE

Moins de 10 ans



Rugby Digest - de 10 ans

NOMBRE DE JOUEURS	Pratique à X	
REPLACEMENTS	Minutes pendant les arrêts de jeu selon sur blessure	
TERRAIN	36 mètres (ce-buit non compris) à 36 mètres	
BALLON	Taille 3	
TEMPS DE JEU	Voir tableau	
ARBITRAGE	1 joueur de catégorie supérieure formé et 1 éducateur accompagnant (charge de l'arbitrage de la mêlée et de la sécurité) ou UN ÉDUCATEUR.	
JEU DELOYAL	Du remplacement temporaire de 2 minutes à l'exclusion définitive, selon la gravité de la faute. Le remplacement est obligatoire. Si tentative concertée ou répétitive, exclusion définitive du terrain.	
PLAQUAGE	Le plaquage, exécuté obligatoirement avec les 2 bras, doit être imperméablement effectué au niveau de la ceinture. Toute prise au-dessus ou sans appuyer les 2 bras sera sanctionnée. Un joueur qui se rend coupable d'un plaquage dangereux doit être immédiatement exclu par l'arbitre [2 minutes] avec remplacement. Les projections et la tricherie sont strictement interdites.	
REMISE EN JEU	Où ?	Comment ?
COUP D'ENVOI	Au centre du terrain	Coup de pied tombé Adversaires à 5 mètres Le ballon doit franchir les 5 mètres
COUP DE RENVOI Après essai	À l'endroit du terrain par l'équipe qui a concédé l'essai	Coup de pied franc Adversaires à 5 mètres
COUP DE RENVOI « 22m »	À 10 mètres de l'en-but	Coup de pied franc Adversaires à 5 mètres
EN AVANT ou ballon injouable	À l'endroit de la faute, à 5 mètres de la ligne	Mêlée éducative sans impact : 3 contre 3. Poussée autorisée dans l'axe, limitée au gain du ballon (ballon derrière les pieds d'une des premières lignes). Talonnage autorisé. Pas de possibilité de regagner le ballon. Lignes de hors-jeu à 3 mètres. 3 commandements pour la formation de la mêlée éducative sans impact : 1. FLEXION – 2. PLACEMENT – 3. STOP Puis commandement non verbal de l'arbitre pour l'introduction du ballon Le ½ de mêlée introduit sans délai. Son adversaire se place soit à ses côtés sans suivre la progression du ballon soit derrière sa mêlée, dans l'axe. La mêlée n'est jamais rejouée. Liasons incorrectes, mauvaise posture ou sécurité oblige[*]: CPF Quand une faute n'est pas décelée et ballon injouable, CP Franc en faveur de l'équipe non fautive sur l'action ayant provoqué la mêlée. L'éducateur demandera aux joueurs les plus proches de se positionner en mêlée en respectant un équilibre morphologique des joueurs se trouvant l'un en face de l'autre ». L'éducateur essayera de faire passer en situation de mêlée des joueurs différents tout au long de la rencontre.(*)
PENALITE	À l'endroit de la faute, à 5 mètres de la ligne	Coup de pied franc Adversaires à 5 mètres
COUP DE PIED FRANC	À l'endroit de la faute, à 3 mètres de la ligne	Adversaires à 3 mètres. Pas de choix de la mêlée.
SORTIE EN TOUCHE OU TOUCHE INDIRECTE	À l'endroit de la sortie, à 3 mètres minimum de la ligne d'en-but.	Touché = Conquête disputée. 1 lanceur, 2 sauteurs et 1 relayeur. Pour les opposants, 1 vis-à-vis à chacun des participants bénéficiant de la remise en jeu (lanceur, sauteurs et relayeur). Pas d'aide au sauteur. Début de l'alignement à 3 mètres. Fin de l'alignement déterminée par le dernier joueur attaquant de l'alignement (Verrouilleur). Le joueur opposé au lanceur à 2 mètres de l'alignement (largeur et profondeur). Les relayeurs à 2 mètres en profondeur de l'alignement. Remise en jeu rapide autorisée, avec respect des lignes de hors-jeu. Non-participants à 3 mètres.
TOUCHE DIRECTE	Frappe au ciel des 10 mètres : à l'endroit de la frappe	
	Frappe sous l'en-but ou à moins de 10 mètres : à l'endroit de la sortie	
AU COUP DE SIFFLET DE L'ARBITRE, LE JOUEUR DE L'EQUIPE FAUTIVE POSE IMMEDIATEMENT LE BALLON AU POINT DE FAUTE SINOIN SANCTION (CPF OU 3M DE +, OU REPLACEMENT EN CAS DE FAUTES REPETEEES) 3 ESSAIS D'ECART A N'IMPORTE QUEL MOMENT : SCORE ACQUIS DEFINITIVEMENT ET REEQUILIBRAGE OBLIGATOIRE DE QUELQUE MANIERE QUE CE SOIT.		
HORMIS CES MODIFICATIONS, LES REGLES DU RUGBY à XV CATEGORIE C SONT APPLICABLES (le jeu au pied est autorisé)		



Groupama

Jil MONMEJA

Conseillère - Marché des Particuliers

Sébastien Mascaras

Chargé de Clientèle marché Particuliers

Groupama d' Oc

26 Avenue Alexandre Marqui - 65100 LOURDES

Tél 05 62 94 48 31 - Mob 06 74 67 63 93 - Fax 05 62 42 25 35

sebastien.mascaras@groupama-oc.fr

N° Orias : 13003630 www.orias.fr

Faure Daniel

Artisan Maçon

**41 rue des chalets
65100 Lourdes**

06.81.82.46.70



**TOUTES DISTANCES
24h/24 et 7j/7**

Pesserre Michèle

www.ambulances.jeannot.com



AMBULANCES JEANNOT

V.S.L / TRANSPORT DE CORPS

Pour les urgences et tous vos transports sanitaires

86, bis avenue Alexandre Marqui - 65100 Lourdes

Tél. 05 62 94 27 45 05 62 42 10 20

**Pyrénées
I
C Industrie
Chimie**

Fournitures Industrielles & Aéro

Tél : 05 62 51 85 00





SJP Peinture Décoration

14, Rue du Coustalat - 65100 BARLEST
06 02 39 93 62 / 05 62 94 20 07

Fred & Béa Dinasse BOULANGER PÂTISSIER

Lourdes
05 62 42 34 34

Argelès Gazost
05 62 97 00 26



BHV

18 avenue du Maréchal Foch
65000 LOURDES
06 29 19 65 81

ATOL
LES OPTICIENS

Laure Gabarre
Opticienne diplômée

Angle rue Lafitte
1, avenue Maréchal Joffre
65100 Lourdes
Tél : 05 62 94 92 83
Fax : 05 62 92 42 59
www.opticiens-atol.com

100% OPTIQUE
PROFESSEUR DE QUALITE
RECONNU



Association Française des Opticiens
Associé à l'Association Française des
Opticiens de France (AFOF) et à
l'Association Française des Opticiens de
France (AFOF) de l'Environnement



STADE
ANTOINE BEGUERE

Moins de 12 ans

Rugby Digest - de 12 ans

NOMBRE DE JOUEURS	Pratique à X	
REPLACEMENTS	Minutes pendant les arrêts de jeu selon sur blessure	
TERRAIN	36 mètres (ce-buit non compris) à 36 mètres	
BALLON	Taille 3	
TEMPS DE JEU	Voir tableau	
ARBITRAGE	1 joueur de catégorie supérieure formé et 1 éducateur accompagnant (charge de l'arbitrage de la mêlée et de la sécurité) ou UN EDUCATEUR.	
JEU DELOYAL	Du remplacement temporaire de 2 minutes à l'exclusion définitive, selon la gravité de la faute. Le remplacement est obligatoire. Si tentative concertée ou répétitive, exclusion définitive du terrain.	
PLAQUAGE	Le plaquage, exécuté obligatoirement avec les 2 bras, doit être imperméablement effectué au niveau de la ceinture. Toute prise au-dessus ou sous l'épaule les 2 bras sera sanctionnée. Un joueur qui se rend compte d'un plaquage dangereux doit être immédiatement exclu par l'arbitre [2 minutes] sans remplacement. Les projections et la trahison sont strictement interdites.	
REMISE EN JEU	Où ?	Comment ?
COUP D'ENVOI	Au centre du terrain	Coup de pied tombé Adversaires à 5 mètres Le ballon doit franchir les 5 mètres
COUP DE RENVOI Après essai	Au centre du terrain par l'équipe qui a concédé l'essai	
COUP DE RENVOI « 22m »	A 10 mètres de l'en-but	Coup de pied franc Adversaires à 5 mètres
EN AVANT ou ballon injouable	A l'intérieur de la butte, à 5 mètres de la butte ligne	Mêlée éducative sans impact : 3 contre 3. Poussée autorisée dans l'axe, limitée au gain du ballon (ballon derrière les pieds d'une des premières lignes). Talonnage autorisé. Pas de possibilité de regagner le ballon. Lignes de hors-jeu à 3 mètres. 3 commandements pour la formation de la mêlée éducative sans impact : 1. FLEXION – 2. PLACEMENT – 3. STOP Puis commandement non verbal de l'arbitre pour l'introduction du ballon Le ½ de mêlée introduit sans délai. Son adversaire se place soit à ses côtés sans suivre la progression du ballon soit derrière sa mêlée, dans l'axe. La mêlée n'est jamais rejouée. Liasons incorrectes, mauvaise posture ou sécurité oblige[*]: CPF Quand une faute n'est pas décelée et ballon injouable, CP Franc en faveur de l'équipe non fautive sur l'action ayant provoqué la mêlée. L'éducateur demandera aux joueurs les plus proches de se positionner en mêlée en respectant un équilibre morphologique des joueurs se trouvant l'un en face de l'autre ». L'éducateur essayera de faire passer en situation de mêlée des joueurs différents tout au long de la rencontre.(*)
PENALITE	A l'intérieur de la butte, à 5 mètres de la butte ligne	Coup de pied franc Adversaires à 5 mètres
COUP DE PIED FRANC	A l'intérieur de la butte, à 3 mètres de la butte ligne	Adversaires à 3 mètres. Pas de choix de la mêlée.
SORTIE EN TOUCHE OU TOUCHE INDIRECTE	A l'endroit de la sortie, à 3 mètres minimum de la ligne d'en-but.	Touché = Conquête disputée. 1 lanceur, 2 sauteurs et 1 relayeur. Pour les opposants, 1 vis-à-vis à chacun des participants bénéficiant de la remise en jeu (lanceur, sauteurs et relayeur). Pas d'aide au sauteur. Début de l'alignement à 3 mètres. Fin de l'alignement déterminée par le dernier joueur attaquant de l'alignement (Verrouilleur). Le joueur opposé au lanceur à 2 mètres de l'alignement (largeur et profondeur). Les relayeurs à 2 mètres en profondeur de l'alignement. Remise en jeu rapide autorisée, avec respect des lignes de hors-jeu. Non-participants à 3 mètres.
TOUCHE DIRECTE	Frappe au ciel des 10 mètres : à l'endroit de la frappe	
	Frappe sous l'en-but ou à moins de 10 mètres : à l'intérieur de la sortie	
AU COUP DE SIFFLET DE L'ARBITRE, LE JOUEUR DE L'EQUIPE FAUTIVE POSE IMMEDIATEMENT LE BALLON AU POINT DE FAUTE SINOIN SANCTION (CPF OU 3M DE +, OU REMPLACEMENT EN CAS DE FAUTES REPETEEES) 3 ESSAIS D'ECART A N'IMPORTE QUEL MOMENT : SCORE ACQUIS DEFINITIVEMENT ET REEQUILIBRAGE OBLIGATOIRE DE QUELQUE MANIERE QUE CE SOIT.		
HORMIS CES MODIFICATIONS, LES REGLES DU RUGBY à XV CATEGORIE C SONT APPLICABLES (le jeu au pied est autorisé)		



LE CARDINAL



BAR - BRASSERIE - LE CARDINAL



11, place Peyramale - 65100 LOURDES - 05 62 42 05 87



Auberge Le Bouic

Au pied du Hautacam

Son cadre rustique

La cuisine traditionnelle

La terrasse face aux montagnes

65400 Ayros Arbouix

Réservation 05 62 97 92 53

à 1,5 km d'Argeles Gazost direction hautacam

POQUE

BIJOUTIER JOAILLIER

Depuis 1929

18, place Marcadal 65100 Lourdes

Tél. 05 62 94 05 53

Fax. 05 62 94 05 46

poque.laurent@orange.fr



ETHIKK

Immo

www.ethikk-immo.fr
Tel: 06.08.78.44.45



SARL
Pyrénées Peinture



*Paulès
& Frères*

Jean-Charles & Christophe Paulès
05 62 94 33 77 - 06 20 79 33 35
Rue Guynemer - 65100 Lourdes
jeancharles.07@orange.fr

EURL LAURENT GLERE



Isolation Faux plafond
Cloison sèche Doublage
Tous travaux de plâtrerie

65100 ARRAYOU-LAHITTE
e-mail : laurentglere@orange.fr

06 08 88 70 35
05 62 42 92 87

N°Siret 793 976 432 00013



Moins de 14 ans


FALLIERO
 La garantie d'un pro !
 VERANDAS | FENÊTRES | VOLETS | PORTAILS

05 62 33 91 11

Siège social et usine Tarbes ZAC du Parc des Pyrénées 11, rue de Troumoussé 65420 IBOIS	Agence de PAU 8, rue Joseph Cugnot 64200 LESCAR	Agence de Tarnos 40, Bd Jacques Duches 40220 TARNOS
--	---	---

www.falliero.fr
Mail : sa-falliero@falliero.fr


Tabarant
 Assurances
 L'assureur des 7 vallées



Rugby Digest - de 14 ans

NOMBRE DE JOUEURS	<p>XV (au vu de la date officielle par la Commission Nationale EDF)</p> <p>Possibilité de jouer en effectif incomplet :</p> <p>règlement rugby à XV FFR : sur le terrain, au minimum 11 joueurs dont 3 en mêlée (titulaires du passeport joueur de devant).</p>	
REPLACEMENTS	<p>Membres pendant les arrêts de jeu (23 joueurs maximum par équipe)</p> <p>et/ou sur blessure</p>	
TERRAIN	Terrain normal	
BALLON	Taille 4	
TEMPS DE JEU ET PAUSES	Voir tableau	
ORGANISATION TYPE	Triangulaire (quand même au match sex)	
ARBITRAGE	<p>2 joueurs-jueuses arbitres formés</p> <p>et 1 éducateur-accompagnant présent sur le terrain (chargé de l'arbitrage de la mêlée et de la sécurité)</p> <p>DU</p> <p>« 1 arbitre minimum en cours de formation » et 1 joueur-joueuse arbitre formé</p> <p>ET un relèvement en arbitrage présent sur le terrain (chargé de l'arbitrage de la mêlée et de la sécurité)</p>	
JEU DELOYAL	<p>Un remplacement temporaire de 3 minutes à l'exclusion définitive, selon la gravité de la faute.</p> <p>Le remplacement est obligatoire.</p> <p>Si l'arbitre considère au contraire, exclusion définitive du tournoi.</p>	
PLAQUAGE	<p>Le plaquage, exécuté <u>pluôtôt</u> que possible, doit être impérativement effectué au moment de la création.</p> <p>Toute prise de tacle ou sans engager les 2 bras sera sanctionnée.</p> <p>Un joueur qui se rend coupable d'un plaquage dérogatoire doit être systématiquement exclu par l'arbitre (2 minutes) avec remplacement.</p> <p>Les projections et la colère sont strictement interdites.</p>	
REMISE EN JEU	Où ?	Comment ?
COUP D'ENVOI	<p>Rugby à XV catégorie C</p>	
COUP D'ENVOI Après essai		
COUP DE RENVOI		
EN AVANT ou ballon injouable	<p>à l'intérieur de la touche,</p> <p>à 3 mètres de toute ligne</p>	<p>Joueurs et Joueuses titulaires du passeport joueur de devant.</p> <p>Mêlée éducative sans impact en formation 3+4+1,</p> <p>Poussée autorisée dans l'axe, limitée au gain du ballon (ballon derrière les pieds d'une des premières lignes).</p> <p>Pas de possibilité de regagner le ballon.</p> <p>lignes de hors-jeu à 3 mètres.</p> <p>Le ballon doit être joué sans délai.</p> <p>3 commandements :</p> <p>1. FLEXION – 2. PLACEMENT – 3. STOP</p> <p>Commandement non verbal de l'arbitre pour l'introduction du ballon</p> <p>Le ½ de mêlée introduit sans délai (3 secondes maximum).</p> <p>Pour le 9 adverse, règlement à 15 Catégorie C.</p> <p>La mêlée n'est jamais rejouée.</p> <p>Mêlée tournée : dans tous les cas : CPF.</p> <p>Quand une faute n'est pas décelée et ballon injouable ou sécurité oblige, CP Franc en faveur de l'équipe non fautive sur l'action ayant provoqué la mêlée</p> <p>Equipe à effectif incomplet : obligation d'égalité numérique :</p> <p>Mêlée à 7 = 3 - 4</p> <p>Mêlée à 6 = 3 - 2 - 1</p> <p>Mêlée à 5 = 3 - 2</p>
SORTIE EN TOUCHE OU TOUCHE INDIRECTE	Règlement à XV catégorie C	Règlement à XV Pas d'essai ou sauteur
TOUCHE DIRECTE	<p>Rugby à XV catégorie C</p>	
TIR AU BUT		
COUP DE PIED FRANC		
DROP		
TRANSFORMATION (temps arrêté)		
<p>AU COUP DE SIFFLET DE L'ARBITRE, LE PORTEUR DU BALLON LE POSE IMMEDIATEMENT AU POINT DE FAUTE SINON SANCTION (DU CPF AU REPLACEMENT)</p> <p>3 ESSAIS D'ECART A N'IMPORTE QUEL MOMENT : SCORE ACQUIS DEFINITIVEMENT POUR L'EQUIPE ET REEQUILIBRAGE OBLIGATOIRE DE QUELQUE MANIERE QUE CE SOIT.</p> <p>HORMIS CES MODIFICATIONS, LES REGLES DU RUGBY à XV CATEGORIE C SONT APPLICABLES</p>		



**Thierry
ABADIE**

65270 PEYROUSE

• Charpente • Couverture • Zinguerie

05.62.41.82.93 - 06.08.16.20.07

*Restaurant
L'Embarcadère*

Lac de Lourdes



Tél. 05 62 32 50 59

www.embarcaderelourdes.jimdo.com

VP

VALENTINE PÉTYRE

**salon
de
coiffure**

Tél. 05 62 41 83 20

31, rue du Général de Gaulle

65270 Saint-Denis-Briouze

CABINET ARMENGAUD



Notre **avenir**,
nos **jeunes** sont notre
plus grande **richesse**

Contact Pays de Lourdes XV

Christophe DUCASSE

05 62 94 14 24 - 07 88 00 84 81